



LA CFE-CGC VOUS INFORME

LA CFE-CGC SIGNE L'ACCORD GEPPMM
GESTION DES EMPLOIS, PARCOURS PROFESS ET MIXITÉ DES MÉTIERS

Grâce à l'engagement de la CFE-CGC tout au long des négociations, des avancées significatives ont été obtenues pour améliorer les conditions de travail et d'évolution des postiers, dans la continuité de l'accord La Poste engagée avec les Postiers.

- **UNE PROMOTION PLUS RAPIDE & PLUS JUSTE**
La CFE-CGC a revendiqué dès le 27 février 2025 une simplification du parcours de promotion pour faciliter l'accès au grade supérieur.
Dès 2026, la promotion sera plus rapide, avec une rémunération revalorisée dès la prise de fonction, y compris pour le groupe A, sans recourir obligatoirement à la RPP.
- **DES INDEMNITÉS DE TRANSPORT REVUES À LA HAUSSE**
Face à l'augmentation du coût des carburants, **la CFE-CGC a obtenu une revalorisation des indemnités pour les postiers** dont le trajet domicile-travail s'est allongé à la suite d'une mobilité.
- **UN SUIVI RENFORCÉ DE L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS**
Un Observatoire des Métiers est mis en place pour **un suivi annuel des évolutions professionnelles et des perspectives à moyen terme.**
- **MAINTIEN DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE POUR LES CONSEILLERS BANCAIRES**
Nous avons obtenu **l'ouverture de négociations pour prolonger le maintien de la rémunération variable des conseillers bancaires changeant de fonction.** Une avancée essentielle pour garantir une transition professionnelle sereine !
- **UNE PRIME POUR LES TUTEURS PLUS RAPIDEMENT VERSEE**
La CFE-CGC a obtenu que la prime des tuteurs d'alternants soit versée sous 3 mois après la fin du cursus. Une reconnaissance méritée pour ceux qui forment les talents de demain !
- **DES OPPORTUNITÉS DE RECONVERSION & DE FORMATION POUR TOUS**
Grâce aux négociations, **chaque postier peut désormais accéder plus facilement à des formations qualifiantes** via la plateforme MaFormation et bénéficier d'un accompagnement pour **obtenir un diplôme grâce à la VAE.** Si vous souhaitez changer de métier, **un dispositif de reconversion interne avec certification** est financé en partie par La Poste via votre CPF !



•→ UNE MOBILITÉ MIEUX ACCOMPAGNÉE & MIEUX RÉMUNÉRÉE

La CFE-CGC a obtenu **une évolution des primes en cas de mobilité** :

- **300 € bruts** pour une mobilité fonctionnelle choisie vers une filière prioritaire (classes I à III)
- **600 € à 900 € bruts** en cas de mobilité liée à une évolution organisationnelle
- **Jusqu'à 5000€** d'indemnisation des frais en cas de mobilité géographique nécessitant un changement de résidence principale

•→ UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE POUR LES SENIORS & LES FUTURS RETRAITÉS

La CFE-CGC a obtenu la mise en place d'un **dispositif de retraite progressive** avec :

- **Une rémunération attractive** intégrant une fraction de vos droits acquis pour la pension de retraite
- La possibilité de monétiser votre CET pour compenser l'effet du passage à temps partiel ou racheter des trimestres
- Une **formation spécifique proposée** 2 ans avant l'âge légal de la retraite

•→ DES FORMATIONS RSE & NUMÉRIQUES POUR ANTICIPER L'AVENIR

Vous pouvez **vous former aux enjeux RSE** pour mieux intégrer les engagements sociétaux et environnementaux de La Poste dans votre quotidien. **Une formation à l'IA Générative est accessible**, incluant la stratégie Data de La Poste, les enjeux éthiques et la cybersécurité.

AVEC LA CFE-CGC, VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL EST UNE PRIORITÉ !
REJOIGNEZ-NOUS POUR CONTINUER À
DÉFENDRE VOS DROITS ET OBTENIR ENCORE + D'AVANCÉES !

SCAN ME



POUR + D'INFOS,
CONTACTEZ SANS HESITER
VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

100% *Cadres* 100% *Vous*